



Mariage mixte - visa de conjoint

Par **manons**, le **18/07/2013** à **11:09**

Bonjour, je me marie la semaine prochaine avec mon copain argentin, nous sommes allés à la préfecture qui nous a dit qu'après le mariage il doit retourner en argentine chercher son visa de conjoint, que se passe-t-il s'il va en argentine qu'en octobre et donc qu'il reste entre temps en situation irrégulière en France ? La personne de la préfecture nous a dit qu'ils pourraient le faire attendre plus longtemps en argentine pour son visa, combien de temps cela prendrait-il la bas ? Le mariage ne lui donne pas droit à séjourner un peu en France avant d'avoir son visa ? Merci de vos réponses

Par **amajuris**, le **18/07/2013** à **20:14**

bjr,
le fait d'avoir été en situation irrégulière en france peut retarder la délivrance d'un visa.
comme un mariage en france est possible même en étant en situation irrégulière, le fait d'être marié ne donne pas droit automatiquement à un visa, il y a des conditions à remplir.
cdt